



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°14-2024
SEANCE DU : 26 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCACTION

Date : 14/03/2024

Affichée le : 18/03/2024

Transmise le : 18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 23

Pouvoirs : 3

Absents : 3

Etaient présents :	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Sébastien SCHILLINGER
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET
				Allyson PALLUD

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et mise en ligne le :

Absents représentés :

Hervé WEIFFENBACH pouvoir à Françoise GODENNE

Cécile DOLQUES pouvoir à Patricia GOASDOUE

Laurent COHEN pouvoir à Martine TISSU

Absents non représentés : Hubert De RANCOURT, Vincent BRUEL, Romain PREVALET**Secrétaire de séance :** Aïcha FOURCROIX

Affectation des résultats 2023 aux budgets ville (M57 et assainissement (M49))

Vu l'article L 2311-5 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'affectation des résultats,

Considérant que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos du budget de la ville (M57),

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes	Report N-1		Résultat cumulé	
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
7 116 157,45	8 169 831,57	-	-		1 053 674,12

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Report N-1		Résultat cumulé	
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
3 709 021,34	6 254 306,46	-2 412 779,27	-		132 505,85

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement : 1 053 674,12 (R002) €

Considérant que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre (M49),

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 095-219505047-20240327-14202401-DE

EXPLOITATION

Dépenses	Recettes	Report N-1		Résultat cumulé	
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
593 905,12	648 357,53	-	327 415,68		381 868,09

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes	Report N-1		Résultat cumulé	
		Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
241 585,75	218 500,09		114 873,54		91 787,88

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Report en fonctionnement : 381 868,09 € (002) €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve ces affectations de résultats 2023 pour les budgets M57 et M49 2024.

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2024

Le Maire,
Céline CAUDRON

